

Le canard à la Marbois

Bonnes Vacances !

Agenda

- **Dimanche 14 juillet 2019**
- Cérémonie Fête Nationale
Saint Denis du Béhélan
 - **Lund 2 septembre**
- Rentrée scolaire
 - **Lund 2 septembre**
- Après midi - Assemblée Générale
Âge Tendre et Tête de Marbois
 - **Samedi 7 septembre**
- Formation Défibrillateurs (D.A.E)
Inscription en Mairie de Marbois
 - **Dimanche 8 septembre**
- Concours de boules au Chesne
 - **Mercredi 11 septembre**
- Voyage Communal à Amiens
 - **Samedi 21 septembre**
- Concert en l'église de Saint Denis
 - **Dimanche 22 septembre**
- Journée du patrimoine
Ouverture de l'Eglise des Essarts
 - **Dimanche 6 ou 13 octobre**
- Messe de Saint Denis du Béhélan
(date définitive à confirmer)
- **Rencontres Âge Tendre**
- Les Lundis 14h Salle des Fêtes des Essarts
Contact : 07 69 85 00 59
- **Marches**
- **Tous les jeudis soir 18h15**
- **Tranquille : 18/09 - 16/10**

Bonjour à tous,

Le printemps passé, l'été s'est installé cette année avec force et détermination. Les vacances scolaires viennent de débuter et l'activité générale va se ralentir quelque temps.

Lors de notre dernier conseil municipal du 24 juin, plusieurs propositions qui apporteront du changement et de nouveaux services à la rentrée ont été adoptés.

Un distributeur de pain sera installé début septembre à côté de la Mairie de Le Chesne. Dans un premier temps il sera en location pour 6 mois avant son achat courant février 2020 si l'expérience est satisfaisante. La commune de MARBOIS a également décidé de participer financièrement à la mise en place du dispositif «Présence Verte» pour les personnes dépendantes. Prise en charge des frais d'installation et participation mensuelle.

Le conseil municipal a également voté une aide de 15 euros aux familles de lycéens et de collégiens qui en feront la demande pour compenser la hausse des tarifs sur les transports scolaires pour la rentrée 2019. Autre nouveauté, la commune met en place à partir d'octobre, l'accès à la cantine pour les séniors de Marbois qui désirent, pour un coup très modique, 7 euros, partager un repas avec les enfants. Ce service sera accessible aux personnes de plus de 60 ans, limité à 4 personnes par jour, uniquement en période scolaire. Les réservations se feront en Mairie au moins une semaine avant la date retenue pour une question d'organisation.

Vous pouvez ainsi constater le travail constant de vos élus, toujours au service de leurs concitoyens malgré les attaques répétées, les parutions sur les réseaux sociaux ou la distribution de propagandes dans les boîtes aux lettres. A ce titre, alors que nous n'avons jamais répondu à toutes ces attaques, je pense qu'il convient de rétablir un peu de vérité.

Par une protestation transmise en date du 8 mars 2017, Mme Besnard et autres avaient demandé l'annulation du résultat des élections et enjoint le préfet de convoquer de nouveau les électeurs. En audience publique du 6 avril 2017 le tribunal a rejeté la demande de Madame Besnard. Les élus ont payé tous les frais d'avocat de leurs propres deniers.

En date du 21 juillet 2017 Madame Besnard et autres ont demandé l'annulation de la délibération 2017.05.051, d'enjoindre la commune de Marbois qu'il soit fait application des dispositions du code des marchés publics et de mettre à sa charge une somme de 1000 euros au titre de l'article L761-1 du code de justice administrative. Ordonnance de référé liberté du 21 juillet 2017 : La requête de Madame Besnard et autres est rejetée.

En date du 18 décembre 2017 Madame Besnard et autres demandent d'annuler les délibérations 2017.10.086 et 2017.10.089, d'enjoindre la commune à faire une application stricte des dispositions relatives aux marchés publics, de condamner la commune de Marbois à la somme de 500 euros au titre du préjudice morale et 500 euros au titre de l'article L761-1 du code de justice administrative. En audience du 4 mai 2018 la requête de Madame Besnard et autres est rejetée. Les frais d'avocat ont été payés par les contribuables (plusieurs milliers d'euros) et une petite partie remboursée par l'assurance de la commune. Il est donc extrêmement pénible de travailler dans de telles conditions en étant toujours dénigré, harcelé, traité de bandits, d'escrocs, de magouilleurs, d'imbéciles et j'en passe mais, je finirai mon mandat. De plus, il serait temps que Mme Besnard et autres pensent à se rendre vraiment utiles sans que toutes ces procédures coûtent à nos administrés.

Ensuite ce sera une autre histoire et je prendrai la décision de me représenter ou pas en septembre. Je vous souhaite à tous de très belles vacances ensoleillées et rendez-vous en septembre.

Eric Wohlschlegel

Vos contacts

Permanence mairie de Marbois (Le Chesne)
Lundi et Jeudi de 16h30 - 17h30
Mardi : 16h30 - 18h30
Vendredi : 15h30 - 18h30

Permanence des mairies des communes historiques
En mairie des Essarts (les Essarts-Chanteloup) :
Mardi 16h30 - 18h30
Saint Denis du Béhélan : Jeudi 17h30 - 19h30 (semaines paires)

Contacter la Mairie
Tél. : 02 32 29 81 85
Tél. Urgences Uniquement : 06 33 22 57 11
Courriel : mairie-marbois@orange.fr
www.marbois.fr



Formation Défibrillateurs (D.A.E.)

La commune a récemment fait installer 6 DAE (défibrillateurs automatiques externes).

Deux Marboisiennes, infirmières de profession, accompagnées d'un pompier, se proposent, à titre bénévole, de vous initier aux 1^{er} gestes d'urgence et vous faire découvrir l'utilisation d'un défibrillateur. Cette formation aura lieu le **Samedi 7 septembre à la Salle des fêtes des Essarts de 14h à 17h.**

Cet atelier est accessible à toute personne majeure. Il est conseillé de prévoir une tenue confortable.

Informations et inscriptions obligatoires auprès de Céline Cloquette au 06 43 56 44 03 ou par mail : celine.cloquette@orange.fr
Nombre de places limitées à 15 participants.

D'autres sessions de formation seront possibles selon la demande des habitants de la commune.



Demi-journée de nettoyage citoyen !!!

Sur l'idée d'une habitante de Marbois, il est proposé de se regrouper pour former une équipe de bénévoles qui pourrait se réunir une fois par mois par exemple pour ramasser les débris qui jonchent le bord des chemins ou routes dans la commune. Faites vous connaître en mairie pour la mise en place de ce beau projet.

Nettoyage de nos mares

(anti-inondations et sources de biodiversité)

À l'automne 2018, une équipe de volontaires a pris le temps de faire le tour de certaines de nos mares pour un nettoyage approfondi en collaboration avec les équipes de la CREE (Centre de Ressources et d'Éducation à l'Environnement). Le but est multiple : favoriser le développement d'une faune et flore à découvrir par tous, absorber tout ou partie des surplus d'eau en cas d'orage ou de phénomènes pluvieux de type juin 2018.

Résultat : des sites plus agréables et au printemps 2019 lors de la fête des Mares organisée par la CREE, enfants et adultes ont pu découvrir la vie autour de la mare d'Ancy située sur la commune historique de Le Chesne.

Animation qui aura des suites nous l'espérons...



Participation citoyenne.....la suite



C'est le 26 avril dernier qu'a eu lieu en la salle des fêtes de Le Chesne, la signature du protocole Participation Citoyenne. Devant une assemblée nombreuse, d'administrés, d'élus locaux et en présence de notre députée, Séverine Gipson, le lieutenant Zago a rappelé l'historique de la démarche, mais aussi, l'organisation de ce dispositif visant à augmenter la sécurité de tous. Une vingtaine de référents répartis dans nos communes historiques et hameaux se sont portés volontaires pour diminuer les risques de cambriolage mais aussi tous types de trafics illégaux. La préfecture et la Gendarmerie Nationale auront bouclé notre dossier d'ici la fin de l'été et les référents seront alors prêts à «ouvrir» l'œil.

Voyage communal 2019

Comme les années passées, le Conseil Municipal propose une journée de détente et de convivialité pour tous les habitants de MARBOIS. Cette journée est prévue pour le mercredi 11 septembre 2019 à AMIENS.

Au programme, départ devant la mairie de Le Chesne à 6h15, promenade commentée en barque dans les Hortillonnages puis, balade commentée en car afin d'apprécier les richesses de la ville, puis déjeuner et pour terminer visite guidée de la cathédrale, pur chef d'œuvre d'art gothique classé au patrimoine de l'Unesco. Le retour à MARBOIS est prévu vers 19h30 - 20h.

Le coût de cette sortie s'élève à 93€ par personne. Pour alléger ce montant le Conseil Municipal prend à sa charge une participation de 30 € par personne habitant la commune, soit un reste à la charge du participant Marboisien de 63 €.

Nous comptons vivement sur votre présence.



Inaugurations armoires fibrées

Le haut et très haut débit nous étaient annoncés pour le second trimestre 2018 et c'est au premier semestre de cette année que nous avons inauguré, le 12 Avril pour Les Essarts et le 24 juin pour Chanteloup, cette montée en puissance en présence des sénateurs, des représentants du département, de la communauté de commune, d'Eure Numérique, de conseillers de Marbois et d'administrés.

Aujourd'hui, en fonction de la distance de chaque abonné avec le répartiteur téléphonique le débit peut varier de 8 à 100 Mbits/s. Si vous n'arrivez pas à ces débits rapprochez vous de votre opérateur qui doit améliorer ce dernier dans la majorité des cas en changeant votre box et si impossibilité faites nous le savoir.

Il reste bien entendu des points noirs, notamment sur Saint Denis du Béhélan. Le raccordement à la fibre est prévu et est prioritaire sur la deuxième phase de la montée en débit dans l'Eure soit la période 2020-2025. Des expérimentations sont en cours avec une nouvelle technologie la "4G Fixe" qui permettra de desservir dès l'année prochaine cette partie.

Il faut également parler chiffres car c'est avec la participation financière de la région du département et de la communauté de commune sous la direction de Eure Numérique qu'a pu se réaliser ces investissements très lourds à la charge du contribuable et non des opérateurs. Les investissements pour la commune de Les Essarts sont de 302 400€ répartis entre l'état (97 000€), la région (72 700€), le département 72 700€) et l'INSEE (60 000€). Pour Chanteloup 204 600€ ont été mobilisés, (65 600€) pour l'état, (49 000€) de la région, (49 000€) du département et 41 000€ de l'INSEE.

La technologie devrait évoluer encore dans les prochaines années avec l'accès de la fibre à chaque abonné. Le calendrier n'est pas encore fixé sauf pour le chesne qui devrait être servi à l'abonné au premier trimestre 2021.



Le Chesnon fait son Show.... CABARET CABARET...

Pressentant sans doute la grande fraîcheur de cette mi-avril, le Chesnon a organisé dans la salle des fêtes bretonne sa deuxième soirée Cabaret sous le signe des tropiques et plus précisément de la culture et la musique Créoles.

Pendant près de 4 heures, les 150 convives ont pu apprécier une série de chorégraphies et tableaux exécutés par une troupe de 9 artistes, sous la houlette de Viviane, meneuse de cette revue. Biguine, zouk, et autres ont permis d'apprécier le talent des artistes. Le public a été amené à participer, provoquant parfois une hilarité générale renforçant l'excellente ambiance.

Pour accompagner ce spectacle, un menu réunionnais était proposé, servi par les membres du Chesnon et préparé par le restaurant-traiteur de Condé sur Iton.

Au moment de retrouver la froidure de la nuit, tous se sont montrés satisfaits et ont promis de revenir pour une troisième édition.



Âge tendre a bon appétit..

Comme promis en avril dernier, les projets ont germé et le temps de la récolte est venu.

En tout premier lieu, une visite de Verneuil en calèche tractée par des percheros est programmée le 17 juillet prochain. D'autres sorties sont prévues et se concrétiseront à l'automne.

En attendant, les réunions du lundi se sont poursuivies avec au programme : jeux divers, soufflés de bougies toujours plus nombreuses et repas préparés par notre cordon bleu, Jeannick Bignon.

Notez enfin que **l'assemblée générale de l'association est prévue le 2 septembre** et que l'après midi jeux en faveur du téléthon aura lieu le 23 novembre.



Foire à tout du Chesnon : affluence record

En ce 1^{er} Mai, tous les éléments étaient réunis pour assurer le succès de la brocante annuelle du Chesnon.

En premier lieu, une météo douce qui a provoqué de nombreuses inscriptions de dernière minute. On a ainsi frôlé le nombre de 70 exposants, entraînant une extension du terrain prévu.

Ensuite, la fréquentation d'un nombre régulier mais très important de visiteurs pour la plus grande satisfaction de tous. Toute la journée, on a vu défiler curieux et amateurs dont un grand nombre est reparti avec un « trésor » pas toujours recherché.

Satisfaction enfin des organisateurs qui face à l'affluence ont dû éplucher en urgence 35 kg de pommes de terre afin de nourrir tout ce petit monde.



L'état Civil

Naissances

Sacha LEBRUN, le 21 avril 2019, Le Chesne
Owen BEZZA, le 09 mai 2019, Le Chesne

Décès

Pierrette COUTIEZ, le 01 avril 2019, Le Chesne
Viviane COLLIGNON, le 20 mai 2019, Les Essarts
Yvonne RECHER, le 04 mai 2019, Les Essarts





Les Trios en Live...

Un samedi certes pluvieux mais très convivial en la salle des fêtes des Essarts, les différents groupes de l'association «Les Trios'Live» se sont rencontrés pour partager leurs connaissances et en faire profiter les spectateurs.

Les plus jeunes ont pu montrer ce qu'ils ont appris tout au long de cette première année d'exercice et c'est absolument surprenant. Ils ont également partagé des instants musicaux avec les plus grands pour le bonheur de tous.

Le rendez-vous est pris pour l'année prochaine et pourquoi pas avec de petits nouveaux ?

Association «Les Trios Live» : Cédric 06 83 67 43 34

8 mai - 75 ans plus tard

C'est en ce mercredi 8 Mai que nous nous sommes réunis devant chaque monument pour terminer par une cérémonie officielle au monument de les ESSARTS afin d'honorer nos soldats morts aux combats de cette terrible guerre.

De nombreux habitants étaient présents, les enfants accompagnés de leurs instituteurs de même qu'une délégation de pompiers du centre de secours de Breteuil. Après l'appel aux morts dont les noms sont gravés sur nos monuments et après le discours nous nous sommes retrouvés à la salle des fêtes pour un verre de l'amitié.

Nous devons garder cette tradition pour ces deux grandes guerres afin de transmettre aux jeunes générations ce devoir de mémoire et que ne se reproduisent jamais ces horreurs qui déchirent les familles et les peuples.



Saint Denis fait son banquet

Le 07 avril dernier était organisé le banquet des aînés de la commune historique de Saint Denis du Béhélan. Nombreux étaient les participants pour entourer les doyens Adrienne DOURVILLE et Bernard CHAMPIGNON.

Après avoir salué l'assistance et excusé les personnes absentes pour raison de santé, Régis GAUTHIER, maire délégué a remercié Monsieur Gérard CHERON conseiller départemental, notre maire Eric Wohlschlegel et le père Elie DELPLACE curé de la paroisse.

La journée s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse au son de l'accordéon.

Mariages

08 juin 2019 : Justine KEHR - Benjamin GUILBERT - Le Chesne

15 juin 2019 : Elise DARRÉ - Jonathan MATTET - Le Chesne

15 juin 2018 : Anne BOILEAU - Loïc PERROT - Le Neubourg



Soirée folk'n Trad

L'association Folk'N Trad a organisé le 24 mai 2019 avec le groupe "La Boîte à Bois" de Caen une soirée danse à la salle des fêtes de Le Chesne. Près d'une centaine de personnes ont dansé une grande partie de la nuit sur des danses Berrichonne, Bretonne, Roumaine, Israélienne ou Irlandaise.

Le groupe de musiciens au nombre de cinq était composé de deux violons, d'une mandoline et mandole, d'une flûte et d'une clarinette.

L'atelier danse Folk'N Trad a lieu le premier et troisième jeudi de chaque mois de 20h30 à 22h30 à la salle des fêtes des Essarts. Reprise le troisième jeudi de septembre.

Le président de l'association remercie le conseil municipal pour sa subvention et le prêt de la salle des fêtes et vous souhaite un été Folk.



Ça roule pour le Chesnon...

Le début de la canicule en a sans doute incité quelques uns à préférer la piscine à la bicyclette !! Ils n'étaient donc qu'une vingtaine de courageux au départ et autant à l'arrivée, ce qui est rare !!

Tous ont parcouru les 25 kms d'un parcours réparti en 11 étapes jalonnées d'épreuves plus ou moins sportives ! La pause de midi, au château de Chambray était la bienvenue et a permis de reprendre des forces avant d'affronter les 13 derniers kilomètres par 28°.

A l'arrivée, c'est l'équipe Bourguignon, mère et fils qui l'a emporté et a reçu la coupe des mains du Maire.

Il faut enfin féliciter les enfants : Thalia, Raphaëlle, Eliot, Timéo et Tylan qui ont effectué toutes les étapes sans rechigner ni mettre pied à terre !!

Fin d'année scolaire 2018- 2019 = Kermesse

Que calor !!!!!

Cette année l'équipe de l'APE a de nouveau proposé aux parents de venir manger sur place et ces derniers ont répondu présents puisque 90 formules ont été servies malgré une chaleur insupportable (40°). A 14h00, les spectacles ont débuté et étaient cette année très dansants. Les élèves, devenus acteurs, ont été très applaudis pour leurs différentes représentations.

S'en sont suivis les traditionnels jeux de kermesse jusqu'en fin de journée.

Les résultats financiers sont attendus avec impatience et devraient être à la hauteur des attentes des bénévoles toujours très dévoués. Merci à tous

ATTENTION le bureau de l'APE semble être sortant cette année alors 2 solutions possibles pour l'avenir : soit il vous reste deux mois pour les convaincre de rester, soit il faut trouver des reprenneurs. Et oui, L'APE c'est 10 000 euros de flux financiers par an qui améliorent grandement les conditions de scolarité de nos têtes blondes. Plus d'APE impliquerait moins de sorties et animations et plus de frais pour les familles...

A bon entendeur...





Le coin de l'opposition

Marbois Démocratie

Le Service Public : l'ADN de Marbois Démocratie

La collecte des ordures ménagères : sujet d'importance et dont les élus de la majorité n'ont pas su appréhender, s'emparer pour trouver des solutions viables.

Ce qui nous différencie avec les élus de la majorité ? C'est le Service Public !!

De nouvelles poubelles, des dispositions de ramassages ont été prises dont ces dernières n'ont pas trouvé écho à la mairie : les impasses, rues trop étroites, vous devez emmener vos poubelles en bout de rue Mais où? Et c'est là qu'aucune solution n'a été proposée.

Cette décision a été votée par les conseillers communautaires, Frédéric Tréhard et Lydie Ciron, (par procuration) depuis le **21 FÉVRIER 2018**, par délibération N° D2018-33 !

RIEN n'a été fait et SURTOUT AUCUNE ANALYSE pertinente des situations et des projets impactant notre commune !!!

Voici ce que, **NOUS, ELUS DE MARSOIS DEMOCRATIE, aurions fait, depuis 2018**, pour rendre un Service Public, alléger votre quotidien :

- Recensement des rues à problème, où une solution devait être trouvée.
- Nous aurions dialogué, discuté, **trouvé ensemble** une solution pour leur ramassage : poubelles individuelles, détermination d'un lieu commun de dépose, aménagement structurel de ce lieu au regard de la sécurité et respectant les normes sanitaires, ou poubelle collective, avec clés personnelles, et/ou une distribution de sacs spécifiques, mis à disposition par la Communauté de Communes.

Nous aurions validé avec l'INSE 27, les solutions pour chaque ramassage impacté. Voilà ce que nous aurions fait !

La réponse de la majorité

Comme de bien nommé un sujet « poubelle » de la part de Marbois Démocratie.....pour changer...

Marbois Démocratie fait malgré tout preuve de modernité.... on recycle..... sachant que cette prose date déjà du 17 mai 2019 dernier à quelques virgules près.

Par ailleurs ce sujet a été appréhendé par les élus de la majorité depuis plus de trois mois. C'est si facile de critiquer, comment s'opposer à du recyclage et à une collecte qui fonctionnaient déjà bien mais qui devait intégrer le recyclage d'une partie des déchets ménagers. Soyez honnêtes avec vous-même et nous tous, si les tournées de ramassage des ordures ne pouvaient pas passer dans les impasses ou rues trop étroites par le passé malheureusement elles n'allaient pas pouvoir passer avec la nouvelle organisation sur les communes du Chesne et de Saint Denis du Béhélan.

Ah oui au fait, les communes historiques de Chanteloup et des Essarts sont déjà dans ce dispositif depuis plus de deux ans et cela se passe vraiment bien. Vous l'avez sûrement oublié dans votre prose constructive.

Peut-être que les élus de Marbois Démocratie pour la fin de leur mandat se proposeront d'emmener les ordures ménagères (Service Public)...

Toujours des grands mots, de « beaux » effets d'annonce mais que faites vous au quotidien, on critique on critique, on recycle on recycle mais on brasse on brasse surtout beaucoup d'air !!!!

Nous ne manquerons pas de remercier de votre part les élus et salariés qui auront œuvré pour que la transition du ramassage se passe au mieux pour tout le monde.

Notre réponse s'arrêtera là car nous n'avons que peu de temps à consacrer à ces basses polémiques.

Pour rappel, les Services Publics de Marbois travaillent au quotidien pour leurs administrés et quand ceux-ci rencontrent quelques soucis ou désagréments, la mairie est toujours ouverte pour eux sans préjugé ni dédain systématique, ce qui nous différencie des élus de l'opposition.

Les journées du patrimoine

Le samedi 21 septembre Monsieur le Maire signera officiellement les conventions avec la fondation du patrimoine pour la restauration des églises.

L'après-midi, un concert gratuit sera donné en l'église de Saint Denis Du Béhélan et dimanche 22, l'Eglise Saint Jacques des Essarts ouvrira ses portes aux amateurs de vieilles pierres.



Point travaux

Les travaux programmés sur nos églises ont démarré par la pose de Gouttières à Saint Denis du Béhélan, suivront les murs du cimetière puis l'enduit et les gouttières sur l'église des Essarts. Les dons ouvrants droits à réduction d'impôts sont toujours possibles auprès de la fondation du patrimoine. Renseignements en Mairie.



Le parking de l'école Gaston Bachelard a été agrandi, il est demandé à tous de s'y rendre. Les véhicules garés route de Nogent seront susceptibles d'être verbalisés dès la rentrée le 2 septembre prochain.

Les enfouissements de lignes 4 fils avancent ; les rues du Puit au Chesne et de Gouville aux Essarts sont maintenant terminées. Le Bourg du Chesne est en cours.

Taille de haies



Malheureusement comme chaque année, il faut rappeler à nos concitoyens qu'ils ont des obligations quant à la taille de leur haie.

Dans la commune, les arbres, arbustes, haies, branches et racines qui avancent sur le sol des voies communales et des chemins ruraux doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies sur une hauteur de 5 m. Les haies doivent également être conduites de manière que leur développement ne fasse pas saillie sur les voies communales ou sur les chemins ruraux. Les arbres, arbustes, haies, branches doivent en outre être élagués régulièrement afin de ne pas toucher les réseaux aériens d'électricité, d'éclairage public et de téléphone installés sur le domaine communal ainsi que nos cars scolaires.

Marbois sur le web

Pensez aux infos pratiques, actualités et alertes phénomènes météo...

www.marbois.fr

